

## Contribution des femmes à l'économie des ménages à Kinshasa : Cas des productrices et vendeuses des produits maraîchers

Par Hortense SHIDI IHEMBA KOTSHI<sup>1</sup>,  
Patient MWAMBA MBUYI<sup>2</sup> et  
Marie Claude PALATA MWADI<sup>3</sup>

R

ésumé

Cette étude a analysé la contribution des femmes productrices et vendeuses des produits maraichers à l'économie de ménages dans quelques milieux périphériques de Kinshasa. Elle a permis d'identifier les raisons à la base de l'exercice de cette activité ainsi que les difficultés que rencontrent ces femmes dans l'exercice de cette activité salvatrice pour la survie de foyers. Par rapport aux recherches antérieures, notre étude s'est focalisée sur l'évaluation du revenu générée par les activités des femmes maraichères ainsi que ses affectations aux besoins des ménages.

Les données exploitées proviennent d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon de 108 femmes dans deux sites maraichers à Kinshasa. Les résultats des analyses descriptives révèlent que le revenu des femmes maraichères varie entre 5000FC et 30000FC par jour avec une moyenne hebdomadaire de 56.712,96 FC alors que le revenu médian est de 35000FC. Les analyses par catégorie des femmes (productrices et vendeuses) montrent que le revenu moyen hebdomadaire des femmes vendeuses des produits maraichers est de 31299,51 FC alors qu'il est trois fois plus élevé chez les productrices des produits maraichers soit 89787,93FC.

Concernant les affectations de leurs revenus, les femmes placent les dépenses d'alimentation quotidienne en première position (97,1%) suivi des dépenses de soins santé (86%) et des dépenses en eau et électricité (72,2%). Les analyses ont aussi montré que 50% des femmes enquêtées affectent une partie de leurs revenus à l'épargne.

L'exercice de ce travail expose les femmes productrices et vendeuses des produits maraichers aux multiples contraintes telles que : le manque d'équipements et matériels agricoles adéquats (22%), l'indisponibilité de fumiers et des engrais chimiques (22%) pour les productrices ; l'exposition aux maladies et intempéries (37%), difficulté d'écouler les marchandises achetées pour les vendeuses. Certaines vendeuses déclarent le faible rendement (3,7%).

L'accès au crédit et l'octroi des intrants agricoles aux femmes maraichères s'avèrent indispensables pour le maintien et la promotion des activités maraichères à Kinshasa.

Mots clés : femmes maraichères, économie de ménages, contribution à l'économie des ménages

1 Chef des travaux à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kinshasa

2 Chercheur et Expert MEAL

3 Chercheur à l'Institut de Recherche Economique et sociales (IRES)

## **ABSTRACT**

This study examines the role of women producers and sellers of market garden produce in sustaining household livelihoods in peripheral areas of Kinshasa. It explores the motivations behind their engagement in market gardening, the challenges they face, and the ways they utilize the income generated to support their households. Unlike previous studies, this research focuses specifically on income allocation and economic constraints encountered by these women.

The data were collected in July 2023 through a survey of 108 women living in Masina Petro Congo (along the Ndjili River) and the Funa Valley/Monastery near the University of Kinshasa. Results indicate that women engaged in small-scale horticultural production earn between 5,000 FC and 30,000 FC daily, with an average weekly income of 56,712.96 FC and a median daily income of 35,000 FC. Notably, sellers earn an average of 31,299.51 FC, while producers generate significantly higher incomes, averaging 89,787.93 FC.

Income utilization patterns reveal that the majority of respondents (97.1%) allocate earnings to daily food expenses, followed by healthcare costs (86%) and water/electricity bills (72.2%). Despite modest incomes, 50% of the women reported saving a portion of their earnings.

The study further highlights key constraints faced by women engaged in horticultural production, including limited access to tools, fertilizers, and materials, exposure to harsh weather and disease, and challenges in marketing their produce. These difficulties underscore the resilience of women in this sector, who, despite adverse conditions, remain committed to horticulture as a vital means of livelihood.

**Keywords:** horticultural/gardening production, women producers, informal economy, income allocation, household livelihoods

## I. INTRODUCTION

### 1.1. Problématique

**L**a République Démocratique du Congo (RDC), à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, est un pays à vocation agricole. Environ 70 % de sa population vit en milieu rural et dépend essentiellement de l'activité agricole. Avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables, moins de 10 % de celles-ci sont actuellement exploitées. La diversité des climats, soutenue par un important réseau hydrographique, permet la pratique d'une large gamme de spéculations agricoles. Ce secteur est crucial pour occuper une bonne partie de la population active, tant les femmes que les hommes.

Malheureusement, la RDC présente un taux de chômage supérieur à 85 % (Musibono et al. 2015). Dans ce contexte d'économie fragile, la croissance démographique et l'expansion urbaine exacerbent la misère des populations, entraînant des problèmes tels que l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le chômage. Face à cette situation, la population a développé des stratégies de survie, notamment à travers la création d'emplois informels, surtout dans le secteur agricole et commercial (Ntumba et al. 2015).

La production maraîchère est une importante source d'emplois dans les milieux urbains, périurbains et ruraux. Elle se pratique surtout le long des rives du fleuve, les baies des rivières et/ou dans vallées de certaines zones de la RD Congo (Rushigira, 2017). Elle se pratique principalement le long des rives des fleuves, dans les baies des rivières et dans certaines vallées de la RDC (Rushigira, 2017). Cette activité est lucrative pour les populations à bas revenu vivant dans les différentes villes du pays, car les coûts de démarrage sont faibles et la valeur des produits est élevée. Ainsi, le maraîchage en milieu urbain et périurbain devient un moyen de subsistance essentiel pour les citoyens pauvres (FAO, 2010).

En effet, l'emploi en RDC est largement agricole,

avec 71,2 % de la population active employée dans ce secteur, tandis que 24,4 % se trouvent dans le commerce ou les services et seulement 4,4 % dans le secteur industriel (Institut National de la Statistique, 2014).

Depuis la fin des années 80, le pays a connu des crises multiformes, aggravées par le pillage de 1991 et 1993 ainsi que des guerres à répétition surtout dans sa partie Est, ayant des conséquences néfastes tant sur le plan économique que social dans le pays. Le secteur informel est donc devenu le principal pourvoyeur d'emplois à Kinshasa.

En effet, comme toutes les capitales des pays en développement, le marché du travail kinois est dominé par le secteur informel (Programme de Nations Unies pour le Développement, 2009). Dans ce contexte, les activités économiques informelles et les petites et moyennes entreprises apparaissent comme un soutien majeur à la survie des populations. Ceci est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Jadis les rôles attribués aux femmes étaient de veiller aux activités domestiques, à la maternité et à l'entretien des enfants. Parsons (1955). Depuis les années 2000, les femmes participent de plus en plus dans le processus de production des richesses. Dans les pays membres de l'OCDE, les politiques publiques tendent même à encourager le travail des femmes (Jaumotte, 2003).

Plusieurs études tendent également à montrer l'impact positif de la participation de la femme aux dépenses du ménage et sur la réduction de la pauvreté. Dans beaucoup des pays de l'Afrique subsaharienne, les pesanteurs socio-culturels ont longtemps freiné le processus de revalorisation du statut de la femme dont le statut et les rôles leur assignés dans le contexte socio-culturel africain la confinent au rang de mère et d'épouse. La femme était de ce fait génitrice, nourricière et gestionnaire de l'économie domestique. Son rôle s'inscrit en complément de celui de l'homme, étant donné que c'est lui, et non la femme, qui occupe le poste de chef de ménage et détient, de ce fait, le pouvoir économique dans le foyer.

Depuis 2000, dans beaucoup des pays africains, les gouvernements reconnaissent de plus en plus le rôle économique des femmes et tendent même à le valoriser. Bien que la majorité d'entre elles ne soient pas très instruites, les femmes s'investissent de plus en plus dans différentes activités génératrices de revenus, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et d'autres commerces qui assurent la subsistance de leurs familles. Tous ces domaines dans lesquels ces femmes travaillent constituent un moyen de renforcer l'économie de leurs ménages. En Côte d'Ivoire par exemple l'activité des femmes est devenue l'une des stratégies majeures de survie face à la pauvreté. Les chercheurs notent même une évolution dans la réaffectation des dépenses des femmes au profit des dépenses alimentaires et au détriment des autres postes notamment ceux de la santé et de l'éducation (Kone, 2002) (Dimi, 2004).

Dans une étude réalisée au Ghana, en étudiant la corrélation entre l'activité des femmes et leur pouvoir décisionnel, Warren (2009) montre que dans près de 83 % des ménages les femmes participent sur tout ou partie des dépenses du ménage. Ce constat est corroboré au Sénégal en milieu rural (PROMER, FIDA, 2007) (Promer & Fida, 2012) où les femmes exercent des activités à faible valeur ajoutée, limitant du coup leur contribution aux dépenses du ménage.

Toutes ces recherches montrent l'importance du travail lucratif des femmes qui, bien enraciné, peuvent transformer les conditions de vies dans les ménages et lutter efficacement contre la pauvreté.

En RDC, les femmes jouent un rôle économique indéniable. En plus de leurs fonctions traditionnelles de ménagères, elles initient de multiples activités économiques pour la survie de leur foyer. Les femmes se consacrent de plus en plus aux activités génératrices de revenus, bien que la majorité d'entre elles exercent dans le secteur informel. Elles contribuent à la survie de leurs ménages en occupant de petites parcelles pour le maraîchage et en vendant parfois directement leurs produits aux consommateurs.

Il est crucial de rappeler que dans bon nombre de pays en développement en général et la RDC en particulier, les femmes jouent un rôle économique indéniable : elles créent ou initient de multiples activités économiques pour la survie de leur foyer et leur apport dans le développement de la société est indéniable.

Cependant, leur contribution est souvent mal appréciée en raison de stéréotypes culturels qui valorisent la supériorité masculine et minimisent le travail des femmes.

Majoritairement peu instruites, les femmes sont nombreuses à exercer les activités agricoles et commerciales dans le secteur informel. Une minorité travaille dans le secteur formel. Les ressources qu'elles génèrent soutiennent la survie de leurs ménages.

Les femmes congolaises n'échappent pas à ce phénomène. Une minorité travaille dans le secteur formel, mais la majorité exerce leurs activités dans le secteur informel pour contribuer à la survie de leurs ménages. En milieu rural comme en milieu urbain les femmes congolaises ne croisent pas les bras. Elles passent leurs journées à chercher les moyens de survie pour leurs familles.

Estimée à 17 millions d'habitants, la population de la ville de Kinshasa est frappée de plein fouet par le chômage qui renferme plus de 50 % de la population et plus de 25% de la population est sous-employée, créant ainsi une situation de la pauvreté extrême (Papakin, 2013). Ce niveau de pauvreté relativement élevé constitue l'un des facteurs qui incitent les populations kinoises à la diversification des sources de revenu.

Le maraîchage, tout en contribuant à la subsistance des ménages, entre dans cette stratégie de diversification du revenu. Il constitue un de principaux moyens de survie des ménages dans beaucoup des quartiers périphériques de Kinshasa où la grande partie de la production agricole est réalisée par les petits exploitants pratiquant une agriculture extensive sur des petites étendues et caractérisée par une faible utilisation d'intrants adéquats.

Depuis 1985, les activités agricoles, notamment maraîchères se sont développées dans presque toutes les communes, alors qu'elles étaient jadis l'apanage des populations vivant en milieu rural. (Mpwo, 2019) Après les pillages de 1991 et de 1993, cette situation s'est aggravée progressivement, entraînant le chômage généralisé et la diminution du pouvoir d'achat de la population.

Depuis lors jusqu'à présent, le secteur informel est devenu le principal pourvoyeur d'emplois à Kinshasa. En outre, la dépréciation du tissu économique et l'insécurité dans certaines parties du pays ont provoqué l'exode rural vers Kinshasa dont la conséquence directe est l'augmentation du taux de chômage et de sous-emploi.

Ce niveau de pauvreté relativement élevé constitue l'un des facteurs qui incitent les populations kinoises à la diversification des sources de revenu. Les ménages pauvres n'ont souvent pas d'autre choix que d'occuper des petites étendues aussi bien dans leurs parcelles que dans les espaces verts de la ville pour le maraîchage afin de s'assurer d'un minimum de nourritures pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Ce sont principalement les légumes frais qui sont consommés: la baselle (baselle), l'oseille (ngaïngaï), la patate douce (matembele), l'amarante (bitekuteku), la pointe noire (Brassica), l'épinard, etc. Les exploitants, parmi lesquels bon nombre sont des femmes, créent des réseaux d'échanges entre les producteurs et les vendeurs des produits maraîchers, garantissant ainsi la pérennisation de cette activité qui offre quotidiennement aux différents marchés de la ville de Kinshasa des produits maraîchers frais et diversifiés. D'autres vendeuses de produits maraîchers sillonnent les rues de Kinshasa chaque matin pour vendre directement aux ménages. La production maraîchère et la vente de ces produits sont ainsi devenues une importante source d'emplois et de revenus pour les femmes. Bien que ces activités soient reconnues comme substantielles à Kinshasa, elles demeurent non évaluées ni valorisées en termes d'apport financier spécifique de ces femmes. Cette recherche se propose de faire un

pas dans la valorisation du travail des femmes en évaluant le revenu que génère son activité et les affectations aux besoins des ménages.

La question que l'on se pose est de savoir si la production et la vente des produits maraîchers par ces femmes procurent un revenu leur permettant de contribuer aux besoins de leurs ménages et quelles sont les principales affectations de ces revenus aux besoins de ces ménages ?

Comment le maraîchage urbain pratiqué par les femmes à Kinshasa contribue-t-il à l'emploi, à l'économie de revenus et que font-elles de ressources tirées de cette activité ?

## **1.2. Objectifs**

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la contribution des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à l'économie des ménages dans certaines zones périphériques de Kinshasa. Spécifiquement, cette recherche s'est proposée :

- de déterminer le profil socio-démographique de femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à Kinshasa.
- d'évaluer le revenu des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers ainsi que leurs affectations de ce revenu aux besoins de leurs ménages ;
- d'identifier les principales raisons qui sous-tendent l'exercice de l'activité maraîchère ;
- d'identifier les principales difficultés auxquelles sont confrontées les productrices et vendeuses des produits maraîchers.

## **1.3. Hypothèses**

- Les femmes qui produisent et commercialisent des produits maraîchers sont en mesure de créer des sources de revenus, leur permettant ainsi de contribuer aux dépenses au sein des ménages.
- Les femmes consacrent leur revenu essentiellement à l'alimentation quotidienne de leur famille, à l'éducation de leurs enfants et aux

soins de santé.

#### 1.4. Concepts clés

Le maraîchage (Mpwo, 2019)

Par définition, le maraîchage ou agriculture maraîchère est la culture de végétaux à usage alimentaire, et plus particulièrement de légumes, certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire de manière professionnelle dans le but d'en faire un profit ou simplement d'en vivre.

Il est défini aussi comme étant un secteur d'activité, une profession caractérisée par la production intensive des espèces légumières destinées essentiellement à la vente en frais. Alors que la culture de plantes alimentaires en potager concerne plutôt l'autoconsommation, mais le maraîchage concerne les cultures pour la vente à la consommation.

Le maraîchage se définit aussi comme une branche de la production qui comprend l'activité technico-économique et alimentaire déployée pour l'obtention des légumes.

Sont considérés comme producteurs et productrices maraîchers les agriculteurs maraîchers qui vendent leurs récoltes sous plusieurs formes : à des chaînes de supermarchés ou sur un marché. D'autres producteurs maraîchers vendent leurs produits en « court-circuit », aux vendeuses ou directement de l'agriculteur aux consommateurs, sur un marché, dans d'autres places. C'est cette catégorie des productrices et vendeuses des produits maraîchers qui fait l'objet de cette recherche.

L'activité informelle (Kinkela & N. J.M, 2008) a plusieurs significations notamment : activité souterraine, parallèle, clandestine, non contrôlée, non structurée, marginale, invisible, cachée, illégale, de survie, etc. L'informel, non structuré, illégal...marque une différence entre ce qui est permis ou connu et ce qui ne l'est pas. De là, on peut avancer que ce secteur regroupe toutes les activités qui échappent aux circuits officiels ou qui ne sont pas saisies par les statistiques offi-

cielles et les comptes nationaux.

#### L'économie de ménages

Par ménage, on entend l'ensemble d'individus occupant un même logement, participant au même budget et vivant sous l'occupation ou l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage ou la personne de référence, que ces individus aient ou non des liens de parenté entre eux (Ngondo 2001). Cette définition spécifie mieux le ménage dont il est question dans cette étude.

L'économie des ménages (appelée aussi approche de l'économie des ménages) indique les types de revenus et de dépenses, les stratégies de survie employées par différents groupes et la capacité de ces groupes à résister à des périodes de pénurie et d'autres circonstances dans lesquelles ils ne peuvent plus accéder à des ressources essentielles.

Dans le cadre de ce travail, nous entendons par l'économie de ménages l'ensemble de ressources financières gagnées par la femme des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers susceptible de participer aux besoins de leurs ménages.

Selon le dictionnaire Larousse, le mot contribuer désigne une action de contribuer à quelque chose, part apportée à une dépense commune. La contribution à l'économie des ménages sous-entend le fait pour ses membres d'apporter leur revenu et l'affecter aux besoins du ménage, lesquels besoins peuvent être les dépenses alimentaires, de soins de santé, de scolarisation, de l'eau et l'électricité, de loisirs, d'habillement, etc.

#### 1.4. Méthodologie

##### 1.4.1. Brève description de Kinshasa

La ville de Kinshasa s'étend sur une superficie de 9.965 Km<sup>2</sup>, le long de la rive méridionale du « Pool Malebo » et constitue un immense croisissant couvrant une surface plane peu élevée avec une altitude moyenne d'environ 300m. Sa densité moyenne d'habitant est de 400,38 hab. /km<sup>2</sup>.

De nos jours, la ville de Kinshasa compte plus de 15 millions d'habitants répartis dans les 24 communes car l'exode rural n'a cessé de contribuer à l'accroissement de cette population (Shomba, 2015).

Les conséquences de la croissance démographique à Kinshasa sont multiples, mais les plus importantes sont : l'occupation anarchique des espaces sans respect des normes urbanistiques, les difficultés de trouver l'emploi et le revenu, l'accès difficile aux services sociaux de base. Les conséquences environnementales qui en découlent sont entre autres l'insalubrité, les érosions, l'extension désordonnée des quartiers, le déboisement, la pauvreté, etc. Cette pauvreté est à la base du développement de stratégies de survies notamment l'expansion des activités maraîchères dans la plupart des communes périphériques.

En effet, situé au bord du fleuve Congo et jalonné par plusieurs rivières, l'activité maraîchère est très répandue dans les communes périphériques et particulièrement dans les communes les plus proches du fleuve Congo et de grandes rivières (Mont-ngafula, Limeté, Masina, Nd'jili, Nsele, et Maluku).

Au regard de pluralités de sites maraîchers à Kinshasa, notre recherche s'est focalisée dans deux communes : Masina et Mont-Ngafula.

#### **1.4.2. Choix des sites**

Pour cette étude, deux sites maraîchers ont été retenus. Il s'agit de Masina petro Congo (le long de la rivière Ndjili) et de la vallée de la Funa/Monastère. C'est dans ces sites que l'enquête a été effectuée auprès de 108 femmes productrices et commerçantes des produits maraîchers. Les informations recueillies reflètent un état d'opinion d'un échantillon de ces femmes interrogées.

Etant donné que les femmes maraîchères sont dispersées à travers la capitale, la sélection de ces femmes a été guidée par un choix le raisonné. Cela sous-tend que l'enquêteur avait la pleine liberté de choisir les unités devant faire partie de l'échantillon tout en respectant un certain nombre

de critères. Le groupe ciblé se compose principalement de femmes engagées dans la production et le commerce de produits maraîchers. Ce choix de femmes engagées dans la production et la commercialisation de produits maraîchers s'appuie néanmoins sur des caractéristiques spécifiques des individus à interroger (Mangalu, 2019), à savoir :

- être une femme productrice et/ou vendeuse des produits maraîchers dans les lieux ciblés par l'étude ;
- être âgé d'au moins 18 ans révolus au moment de l'enquête ;
- manifester la volonté de participer à l'enquête (consentement oral).

#### **1.4.3. Instrument de collecte de données**

Pour la collecte des données, un questionnaire d'enquête a été conçu et distribué sous la forme d'un format électronique, utilisant l'application Kobo Toolbox sur des smartphones. Ce qui a permis de faciliter l'intégration des instructions de contrôle (comme le saut, le filtre, etc.), tout en diminuant les erreurs (afin d'améliorer la qualité des données).

#### **1.4.4. Variables de l'étude**

Dans cette étude ayant porté sur la contribution des femmes à l'économie des ménages, plusieurs variables ont été prises en compte dans nos analyses afin de rapprocher davantage les lecteurs de la réalité du phénomène.

Pour évaluer la contribution des femmes à l'économie des ménages, il a été demandé aux femmes de dire si les recettes de leur activité leur permettent de contribuer aux besoins (dépenses) du ménage. Cette variable est dichotomique et se décline en deux modalités :

- Oui, indiquant que les revenus permettent de contribuer aux besoins du ménage;
- Non, indiquant l'absence de contribution directe aux dépenses familiales.

#### 1.4.5. Méthode d'analyse des données

Le choix des méthodes d'analyse est guidé par les objectifs de la recherche, la taille de l'échantillon, la nature (qualitative ou quantitative) et le nombre des variables. A cet effet, deux méthodes d'analyses statistiques ont été utilisées dans le cadre de ce travail, que nous déclinons dans les lignes qui suivent. Le logiciel SPSS 21 et le tableur Excel ont été utilisés pour créer les tableaux. L'analyse descriptive univariée nous a permis d'explorer l'ensemble de variable sous étude afin d'avoir une vision claire de caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon. L'analyse descriptive bivariée (tableau de contingence) croise les modalités des deux variables en présence et comptabilise le nombre d'unités d'analyse caractérisées simultanément par chacune des combinaisons possibles de couples de modalités de ces deux variables.

## II. RESULTATS DE L'ETUDE

### 2.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtées

L'échantillon de l'enquête est composé de 108 femmes dont 43,5% des femmes étaient productrices et 56,5% des femmes enquêtées étaient commerçantes des produits maraîchers.

Les enquêtées ont un âge compris entre 18 et 65 ans. 82% des commerçantes de produits maraîchers ont l'âge qui varie entre 25 et 34 ans contre 18% des femmes vendeuses. 42% des femmes productrices de produits maraîchers ont un âge qui varie entre 35 et 44 ans, alors que les femmes vendeuses de cette même tranche d'âge sont à 58%. Cette même tendance est aussi observée chez les femmes âgées de 45 ans et plus.

Concernant le niveau d'instruction, les résultats montrent qu'il y a plus de productrices de produits maraîchers (64%) de niveau primaire par rapport aux vendeuses de ces produits (36%). Il en est de même pour les femmes sans instruction, avec respectivement 71% contre 29%. Les résultats révèlent que les commerçantes de produits maraîchers étaient en majorité (84%) de niveau

secondaire par rapport aux vendeuses de ces produits (16%).

S'agissant du statut matrimonial, il ressort des analyses que 56% de femmes productrices des produits maraîchers étaient mariées au moment de l'enquête contre 44% des vendeuses des produits maraîchers. Les femmes célibataires étaient dans la majorité des cas commerçantes (97%). Les femmes commerçantes qui avaient un statut (veuves ; divorcées) représentaient 54% de l'échantillon et 46% de ces femmes étaient productrices des produits maraîchers.

En ce qui concerne la taille de ménage, les ménages de nos enquêtées ont une taille de 2 à 10 personnes. Une taille moyenne de ménage de 6,8 personnes. Nos résultats ont encore révélé que 69% des femmes commerçantes de produits maraîchers vivaient dans les ménages composés de 1 à 3 personnes, alors que 31% des femmes productrices ont cette même taille de ménage. 52% de productrices des produits maraîchers vivaient dans les ménages composés de 7 personnes et plus, contre 48% de vendeuses des produits maraîchers.

Pour ce qui est du statut d'occupation du logement, l'on note que 73% de commerçantes étaient des locataires au moment de l'enquête contre 27% des productrices. L'enquête montre que 76% des producteurs sont propriétaires de leurs logements.

Il ressort des caractéristiques sociodémographiques de productrices et vendeuses des produits maraîchers que ce sont des femmes peu instruites (en majorité de niveau primaire et secondaire), en âge actif, mariées, et vivant dans les ménages composés de 7 personnes ou plus. Avec cette taille de ménage, il est tout à fait clair que l'exercice d'une activité génératrice de revenus pour faire face aux besoins de survie de leurs ménages est indispensable.

Tableau N°1: Description de la population enquêtée

Caractéristiques des femmes	Catégorie des femmes productrices et commerçantes				
	Commerçantes	Effectif	Productrices	Effectif	Effectif total
<b>Age de la femme</b>					
Moins de 25 ans	100,00%	15	-	0	15
25-34 ans	82,40%	28	17,60%	6	34
35-44 ans	41,70%	15	58,30%	21	36
45 ans et plus	13,00%	3	87,00%	20	23
<b>Niveau d'instruction</b>					
Sans instruction	28,60%	4	71,40%	10	14
Primaire	36,00%	18	64,00%	32	50
Secondaire	83,90%	26	16,10%	5	31
Universitaire	100,00%	13		0	13
<b>Statut matrimonial</b>					
Célibataire	100,00%	22		0	22
Mariée	43,80%	32	56,20%	41	73
Autres (veuves, divorcée)	53,80%	7	46,20%	6	13
<b>Taille de ménage</b>					
1-3 personnes	69,20%	9	30,80%	4	13
4-6 personnes	67,70%	21	32,30%	10	31
7 personnes et plus	48,40%	31	51,60%	33	64
<b>Statut d'occupation de logement</b>					
Locataire	73,30%	22	26,70%	8	30
Propriétaire	24,50%	12	75,50%	37	49
Autres	93,10%	27	6,90%	2	29
<b>Total</b>	<b>56,50%</b>	<b>61</b>	<b>43,50%</b>	<b>47</b>	<b>108</b>

Source : Auteur sur base de l'enquête

## 2.2. Revenu des femmes maraîchères

L'évaluation des revenus des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers enquêtées consiste à déterminer la fourchette de revenus générés par les femmes dans l'exercice de ces activités et le revenu moyen.

D'un point de vue général, l'on note que le revenu varie entre 5000FC et 30000FC et une moyenne par semaine de 56.712,96 FC alors que le revenu médian est de 35000FC.

De manière détaillée, le revenu moyen des femmes commerçantes des produits maraîchers est de 31299,51 FC alors qu'il est d'à peu près trois fois plus élevé chez les productrices des

produits maraîchers (89787,93FC).

Il ressort des analyses que les productrices génèrent plus de revenus que les commerçantes des produits. Cela se justifie par le fait que les productrices vendent de grandes quantités (généralement de plates-bandes) alors que les vendeuses se contentent des quantités limitées selon les moyens disponibles et la tendance du marché.

Tableau N°2 : Répartition des femmes selon le revenu

Catégorie de la femme	Revenus des femmes (CDF)			
	Effectif	Moyenne	Médian	Mode
Commerçantes	61	31229,51	30000	35000
Productrices	47	89787,23	70000	75000

Source : Auteur sur base de l'enquête

### 2.3. Affectation de revenus des femmes aux besoins de ménages

Après avoir estimé les revenus des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers, cette section présente l'affectation de revenus de femmes aux besoins de ménages. Les résultats montrent que dans les deux catégories des femmes sous étude, les dépenses d'alimentation

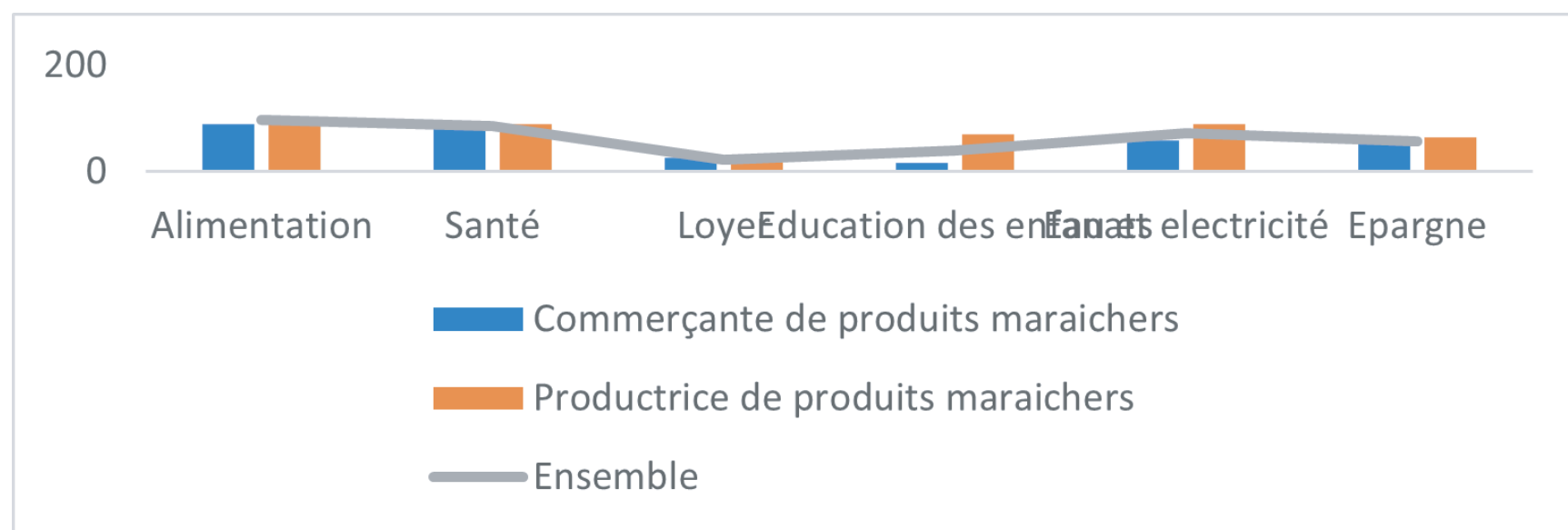
quotidienne sont la principale affectation de revenu qu'elles génèrent de leurs activités.

En effet, 94% des femmes productrices des produits maraîchers déclarent utiliser les revenus de leurs activités pour l'alimentation de leurs familles. Cette proportion est de 90% chez les femmes commerçantes.

Pour la santé, les proportions varient entre 84% chez les vendeuses à 89% chez les productrices. Parmi ces femmes, les résultats indiquent que 64% de productrices des produits maraîchers déclarent épargner une partie de leurs revenus alors que cette proportion est de 53% chez les commerçantes.

Cette capacité d'épargner chez les productrices et vendeuses des produits maraîchers constitue un motif d'encouragement pour les organismes qui octroient les crédits dans ce sens qu'elles peuvent être éligibles à recevoir de fonds pouvant aider à améliorer leurs activités parce qu'elles sont capables de rembourser.

Graphique n°1 : Affectation des revenus aux besoins de ménages



Source: notre enquête

### 2.4.. Appui à la création ou le développement de l'activité

Au moment de l'enquête, il a été demandé aux femmes si elles ont bénéficié d'une quelconque forme d'aide ou subvention pour commencer ou développer leur activité.

De manière globale, les résultats indiquent que

44,4% des femmes déclarent avoir reçu au moins une forme d'aide. Par contre, 55,6% des femmes n'ont jamais reçu une quelconque assistance, qu'elles soient productrices ou vendeuses des produits maraîchers. Il faut noter que les productrices sont nombreuses (51,1%) à recevoir de dons comparés aux commerçantes de ces produits (39,3%).

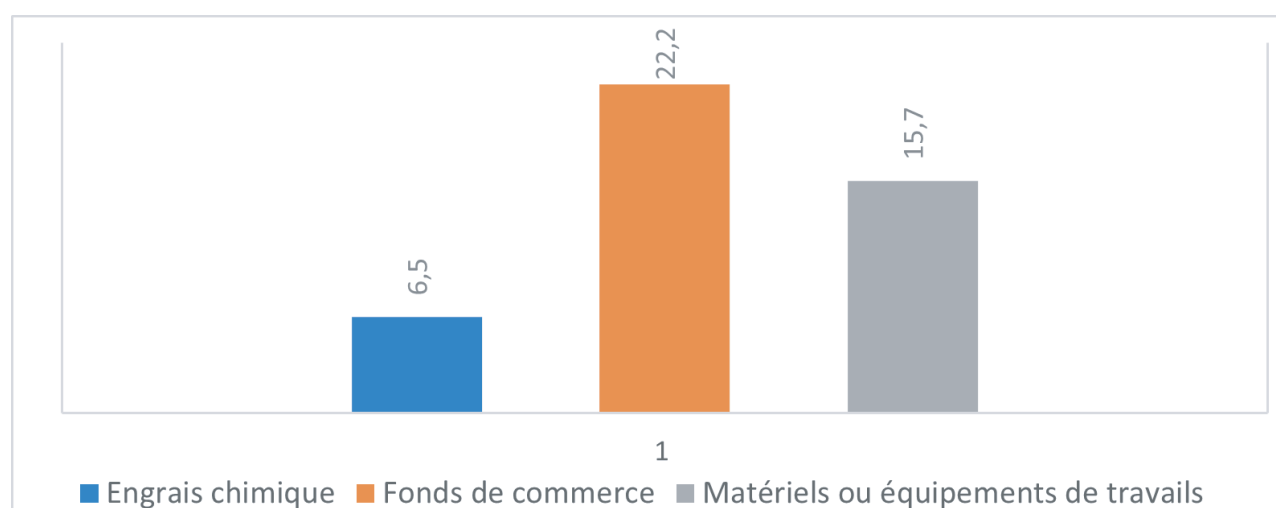
Tableau N°3: Description de répondants selon l'aide ou don

Catégorie des femmes	Avoir reçu de l'aide		
	Oui	Non	Effectif
Productrice de produits maraichers	51,10%	48,90%	47
Commerçante de produits maraichers	39,30%	60,70%	61
Total	44,40%	55,60%	108

Source : Auteur sur base de l'enquête

Concernant les formes d'aides reçus, les femmes productrices de produits maraichers déclarent avoir reçu entre autres : les engrais chimiques et fumiers (6,5%) ainsi que les matériels ou équipements de travail (15,7%). Certaines vendeuses quant à elles ont déclarées avoir reçu un fonds de commerce pour booster leur activité (22,2%).

Graphique 2. Forme d'aide ou de don reçu par les femmes maraichères



Source : Auteur sur base de l'enquête

Il est important d'observer que plus de la moitié de ces femmes maraichères enquêtées ne bénéficient pas d'un appui quelconque. Mais elles se démènent pour maintenir leurs activités. Pourtant, ces femmes nourrissent des familles à Kinshasa car le maraîchage reste pour la plupart de foyers une activité salvatrice pour subvenir aux besoins élémentaires de leurs familles.

## 2.5. Difficultés ou contraintes dans l'exercice de l'activité maraichère

Cette enquête a permis aussi de mettre en exergue les contraintes auxquelles les femmes produc-

trices et vendeuses des produits maraichers sont confrontées.

Pour les femmes productrices des produits maraichers, les résultats indiquent qu'elles font face à plusieurs maladies et autres intempéries (37%) ; elles éprouvent de difficultés d'écouler les produits (37%). Le manque de matériels adéquats de travail (22%), le manque de fumiers et engrais chimiques (22%) constituent des obstacles à l'épanouissement des productrices des produits maraichers.

Quant aux vendeuses des produits maraichers,

elles déclarent comme difficulté entre autres le fait de parcourir de longues distances pour évaluer la marchandise (37%), la difficulté de trou-

ver même les produits à vendre (5,6%). Certaines vendeuses déclarent le faible rendement (3,7%).

Graphique n°3 : Difficultés rencontrées par les femmes maraîchères dans l'exercice de leurs activités



Source : Auteur sur base de l'enquête

### III. DISCUSSION DES RESULTATS

Les femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à Kinshasa contribuent à l'économie de leurs ménages. L'analyse des données collectées a permis de dégager les revenus de femmes maraîchères ainsi que leurs affectations aux besoins vitaux de leurs ménages. Ce même constat de la contribution des revenus des femmes aux dépenses de ménages a été fait dans les études menées au Niger en 2012 par l'INS et PNUD, en Côte d'Ivoire par Kone (2002) et au Sénégal par (Promer, Fida, 2007).

Les analyses ont montré que le revenu moyen hebdomadaire des femmes vendeuses des produits maraîchers est de 31.299,51 FC alors qu'il est trois fois plus élevé chez les productrices des produits maraîchers soit 89.787,93 FC. Ce qui nous ramène à un revenu moyen mensuel de 125.196 FC pour les vendeuses des produits maraîchers et 359.148 FC pour les productrices.

Comme on peut le constater ce revenu n'est pas très important mais il est de loin supérieur au résultat de l'enquête 1-2-3 de 2012 montrant qu'au niveau que c'est dans le secteur agricole que les revenus sont faibles avec une moyenne de 27.964 FC. Comparer à la moyenne d'ensemble (56.712,96 FC), cette différence pourrait s'expli-

quer par le temps écoulé depuis l'enquête 1-2-3 et cette étude sur les femmes maraîchères de deux sites de Kinshasa.

En outre, l'enquête 1-2-3 est une enquête d'envergure nationale alors que l'échantillon de notre étude a porté seulement sur quelques femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers dans deux sites à Kinshasa et s'est focalisé sur l'activité maraîchère.

Quant aux affectations de ces revenus, les deux catégories des femmes placent les dépenses d'alimentation quotidienne en première position (97,1%) suivies de dépenses de soins santé (86%) et des dépenses en eau et électricité (72,2%). Ces résultats vont dans le même sens des études antérieures qui démontrent la participation de la femme aux dépenses du ménage. Les études antérieures ont montré également l'importance de la participation de la femme aux dépenses du ménage et sur la réduction de la pauvreté. Au Ghana, l'étude de la corrélation entre l'activité des femmes et leur pouvoir décisionnel montre que dans près de 83 % des ménages les femmes participent sur tout ou partie des dépenses du ménage (Warren 2009). Ce qui contribue à l'amélioration du bien-être familial.

Il ressort aussi des analyses que 50% des femmes

enquêtées affectent une partie de leurs revenus à l'épargne. Cette capacité d'épargner constitue permettrait aux institutions de micro finances et autres organismes d'octroyer les crédits aux femmes exerçant des activités maraîchères. La culture de l'épargne montre qu'elles pourraient être capables de rembourser le crédit qu'elles peuvent souscrire pour améliorer leurs activités.

D'après le rapport de l'enquête QUIBB/RDC 2016, l'accès au crédit est très limité dans l'ensemble de l'économie congolaise bien que le système bancaire comprend plus d'une vingtaine de banques commerciales, dont les agences sont situées principalement à Kinshasa et dans les chefs-lieux des provinces.

La diversification des institutions financières constituerait un atout pour se pencher à l'octroi de crédit aux femmes maraîchères en général et celles qui développent d'autres activités.

#### **IV. CONCLUSION**

Cette étude s'est proposée d'analyser la contribution des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à l'économie de ménages. En effet, une enquête sur un échantillon de 108 femmes dont 47 productrices et 61 vendeuses œuvrant dans deux sites maraîchers de Kinshasa spécifiquement à Masina Petro Congo (le long de la rivière Ndjili) et dans la vallée de la Funa / Monastère non loin de l'université de Kinshasa a permis de recueillir les données utilisées.

Au terme des analyses, nos hypothèses de départ selon lesquelles : (1) les femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers génère des revenus de leurs activités leur permettant de contribuer aux dépenses des ménages et (2) les femmes affectent leur revenu principalement à l'alimentation quotidienne de leur foyer, à la scolarisation de leurs enfants et aux soins de santé se sont avérées vraies.

En effet, le revenu des femmes maraîchères varie entre 5000FC et 30000FC par jour ; la moyenne hebdomadaire de 56.712,96 FC alors que le revenu médian est de 35000FC. Les analyses par

catégorie des femmes (productrice et vendeuse) montrent que revenu moyen hebdomadaire des femmes vendeuses des produits maraîchers est de 31.299,51 FC alors qu'il est de 89787,93FC chez les productrices des produits maraîchers.

Quant aux affectations de ces revenus, les deux catégories des femmes placent les dépenses d'alimentation quotidienne en première position (97,1%) suivi de dépenses de soins santé (86%) et des dépenses en eau et électricité (72,2%). Les dépenses pour l'éducation occupent la 5<sup>e</sup> position (39,8%) sur la chaîne de dépenses de femmes enquêtées. Il ressort aussi des analyses que 50% des femmes enquêtées affectent une partie de leurs revenus à l'épargne.

Les femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers rencontrent de multiples difficultés notamment : le quasi inexistence d'équipements ou matériels adéquats du travail, l'indisponibilité de fumiers ou engrais chimiques pour les productrices et l'exposition aux maladies et intempéries, difficulté d'écouler les marchandises pour les vendeuses. Au regard de ces difficultés et de risques encourues, la majorité (61,1%) des femmes sont tentées d'abandonner ce travail à cause de conditions difficiles inhérentes à l'exercice de ces activités. Mais dans le contexte de pauvreté actuelle, elles s'y accrochent grâce au revenu que cette activité génère et son apport dans la survie de leurs familles.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'importance de l'activité maraîchère à Kinshasa est une activité génératrice de revenus sûrs pour les femmes évoluant dans ce domaine. Ce revenu permet à ces dernières de combler tant soit peu les besoins économiques du ménage. Leurs conditions de travail s'amélioreraient par l'octroi des intrants agricoles, l'encadrement et conservation de produits maraîchers périssables car cela est souvent évoqué est l'une de causes des pertes de revenu des femmes maraîchères.

L'accès au micro crédit s'avère aussi indispensable à l'accroissement des activités maraîchères. Aux autorités œuvrant dans le domaine d'agriculture d'apporter un soutien visant à accroître la

production, à protéger la santé des productrices et vendeuses des produits maraîchers.

## VI. BIBLIOGRAPHIE

Andrey, B.-F., et al. (2016). Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole. Techniques financières et développement.

Badibanga, T., et CISRI-L'Harmattan. (2013). Introduction : l'agriculture est un enjeu stratégique pour la République démocratique du Congo. Développement de l'agriculture en RDC : contraintes et opportunités.

Baudouin, M. (2021). Enfin une politique agricole pour le Congo?

Carmel, N. M. (2022). Contribution des cultures maraîchères au revenu des ménages dans la vallée de N'djili. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 875.

Eyanga, D. E. (2004). Stratégie socioéconomique de survie des femmes chefs des ménages dans la ville de Yaoundé et Douala: Recherches des facteurs explicatifs. Mémoire de DESSD ; IFORD.

FAOLEX, (2023, 17 mars). Document juridique.  
Henckel, H. (2017). À la découverte des femmes entrepreneurs de RDC : entre nécessité et ambition. Kinshasa : Banque Mondiale.

Institut National de la Statistique. (2014). Enquête 1-2-3 : Enquête avec les phases I (Emploi), II (Secteur Informel) et III (Consommation des ménages). Kinshasa : Institut National de la Statistique.

Jaumotte, F. (2003). Les femmes sur le marché du travail : évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE. *Revue économique de l'OCDE*, (37).

Kinkela, N. J. M. (2008). Économie sociale et lutte contre la pauvreté en RDC : Regard sur tontines à caractère mutualité de Kinshasa. Thèse de doctorat en sociologie, FSSAP, Unikin.

Lebailly, P., et B. M. (2014). Quel développement agricole pour la RDC ?

Mangalu, J. (2019). Guide d'analyse des données en

sciences sociales et humaines. France : L'Harmattan. Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage. (2009). Note de politique agricole. Kinshasa : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage.

Ministère de l'Agriculture. (2022). Politique de l'agriculture durable de la République démocratique du Congo.

Mpwo, M. L. (2019). Le maraîchage à Kinshasa : est-ce une activité de survie ou une stratégie de la lutte contre la pauvreté ? *MES-RIDS*, (109), avril-juin 2019.

PNUD & INS Niger. (2012). Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté à Maradi (pp. 11-14).

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2009). Pauvreté et conditions de vie des ménages. Kinshasa : PNUD RDC.

PROMER, F. (2007). Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté. Cité par UNDP, novembre 2012 (p. 12).

Radio Okapi. (2023). Entrepreneuriat féminin en RDC : opportunités et défis. <https://www.radiookapi.net/2023/03/09/emissions/okapi-service/entrepreneuriat-feminin-en-rdc-opportunités-et-défis#:~:text=En%20RDC%2C%2043%20%25%20du%20tissu,%2C%20dans%20les%20mines%2C%20etc.> consulté le 09 Mars 2023.

Shomba, K. S., et al. (2015). Monographie de la ville de Kinshasa. Kinshasa.

Yolou, I. (2021). Effets socio-économiques des activités maraîchères dans la commune d'Athieme (Sud-Ouest du Bénin). *International Journal of Innovation and Applied Studies*.